



# CONTRIBUTION SCOLAIRE

## 2011/2012

Madame, Monsieur,

- Le Collège Saint Michel de Liffré est un Collège Privé sous contrat d'association. Comme tel, l'Etat participe aux dépenses pédagogiques et paie les enseignants. En revanche, les frais relatifs aux constructions, entretien, aménagements, restent à la charge des familles : c'est ce qu'on appelle la Contribution Scolaire.
- Chaque année, nous consentons un effort particulier pour l'aménagement, la modernisation des locaux et équipements scolaires afin que vos enfants travaillent dans les meilleures conditions possibles. Ainsi en 2010/2011, un bâtiment éducatif de 8 salles de classes a vu le jour.
- Les tarifs :

Tarif	Montant de la facture annuelle	Prélèvement <b>mensuel</b> d'octobre à juin suivant les classes (9 prélèvements)
Tarif A	Contribution scolaire annuelle 238 € + autres frais (en fonction de la classe) 20 à 40 € soit un total de facture de : <b>258 à 278 € par an</b>	Entre 28.66 € et 30.88 € environ par mois
Tarif B	Contribution scolaire annuelle 238 € + Contribution volontaire 36 € + autres frais (en fonction de la classe) 20 à 40 € soit un total de facture de : <b>294 à 314 € par an</b>	Entre 32.66 € et 34.88 € environ par mois
Tarif C	Contribution scolaire annuelle 235 € + Contribution volontaire 72 € + autres frais (en fonction de la classe) 20 à 40 € soit un total de facture de : <b>330 à 350 € par an</b>	Entre 36.66 € et 38.88 € environ par mois

\*Autres frais : réalisations faites en technologie, cahiers de travaux dirigés, carnet de liaison, agenda et livret pour les 6è, participation livre pour les 4è-3è...

- Afin que la charge financière soit la moins lourde possible, le paiement se fera par prélèvement mensuel comme suit :

Dates	Libellé
Fin septembre	Le Collège adresse aux familles le relevé de frais annuel et l'échéancier des prélèvements mensuels
Du 10 octobre au 10 juin	Prélèvement mensuel sur le compte bancaire ou postal des familles
Fin juin	Le Collège adresse aux familles un relevé complémentaire si besoin (livres perdus, abimés...).
10 juillet	Prélèvement du montant du relevé de juin sur le compte bancaire ou postal des familles

- Le Collège Saint Michel se veut accueillant pour tous, sans aucune discrimination. Sur le plan financier, un arrangement est toujours possible. N'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur PIQUET, Directeur.
- La facturation de l'étude se fera sur une facture à part. Le paiement se fera par prélèvement automatique sur votre compte vers le 10 du mois.

Vous trouverez ci-dessous un coupon, sur lequel vous cocherez la formule choisie, à retourner pour le 16 juin.

Nous vous remercions de votre aide et de votre confiance.

Le Directeur,  
P. PIQUET

**COUPON CONTRIBUTION 2011/2012 A RETOURNER POUR LE 16 JUIN DERNIER DELAI**  
**1 COUPON PAR ELEVE**

N° d'ordre

Mr, Mme \_\_\_\_\_ ayant leur enfant \_\_\_\_\_ en classe de \_\_\_\_\_ en

Nom

Prénom

2010/2011 choisissent, pour l'an prochain, le tarif de contribution scolaire suivant :

- Tarif A** : entre 28.66 € et 30.88 € environ par mois suivant les classes d'oct. à juin (soit 9 prélèvements)
- Tarif B** : entre 32.66 € et 34.88 € environ par mois suivant les classes d'oct. à juin (soit 9 prélèvements)
- Tarif C** : entre 36.66 € et 38.88 € environ par mois suivant les classes d'oct. à juin (soit 9 prélèvements)

Le paiement s'effectuera par **PRELEVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL**

(Le montant exact des prélèvements vous sera communiqué fin septembre avec un échéancier, vous recevrez aussi la facture annuelle, si besoin, vous recevrez une facture de régularisation fin juin avec prélèvement en juillet)

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature

S:\- H - GESTION FINANCIERE (saumon)\H07-Frais de scolarité (contrib.scol)\Parents - Choix du tarif de contribution.doc